

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Maël a fait le choix
de réaliser sa

DÉCLARATION PAC

avec sa Chambre
d'agriculture

Prenez RENDEZ-VOUS dès maintenant

 Par téléphone au 04 74 45 47 54

 En ligne sur <http://mesrdv.ain-chambagri.fr>



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AIN

DÉCLARATION PAC 2024

Nos conseillers
sont là pour vous



ACCOMPAGNEMENT

Je m'appuie sur un(e) **conseiller(e) dédié(e)** pour assurer la conformité de mon dossier dans le respect des délais.



FIABILITÉ

Je bénéficie de l'**expertise** d'un(e) conseiller(e) et j'**optimise** mes aides.



FACILITÉ

Je prends rendez-vous **en ligne 24h/24h** et je choisis mon lieu de rendez-vous selon mes attentes.



Les formules et tarifs à la Chambre d'agriculture de l'Ain

Formules	Contenu	Prix
Forfait moins de 1 heure	Préparation et création du dossier. Réalisation de votre déclaration en rendez-vous individuel avec un conseiller spécialisé.	215€ HT
Forfait de 1 heure à 2 heures		310€ HT
Au-delà de 2 heures		NOUVEAUTE 2024 Un suivi annuel de votre dossier dès la déclaration réalisée
Abonné Mes p@rcelles Autonomie / Sécurité	Vous avez choisi d'utiliser Mes p@rcelles pour piloter votre exploitation. Vous bénéficiez d'une remise selon votre abonnement.	Remise de 55€ HT
Abonné Mes p@rcelles Tranquilité		Remise de 149€ HT
Client PREPAR'PAC	Vous avez déjà préparé votre Déclaration PAC dans le cadre de la prestation PREPAR'PAC. Vous bénéficiez d'une réduction.	Remise de 55€ HT sur le montant total de votre déclaration

Anticipez votre prise de rendez-vous :

 En ligne sur <http://mesrdv.ain-chambagri.fr>

 Par téléphone au 04 74 45 47 54





À la Chambre d'agriculture de l'Ain, ce sont :



7

conseiller(e)s spécialisés et neutres à votre écoute



330

déclarations PAC réalisées en 2023

Chambre d'agriculture de l'Ain

4, Avenue du Champ de Foire, BP 84

01003 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 45 47 54 - conseil.entreprise@ain.chambagri.fr

www.ain.chambre-agriculture.fr



Modalités et conditions de vente sur demande.

Déclaration PAC selon données fournies par vos soins et sous votre entière responsabilité.



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**

AIN



Ne pas jeter sur la voie publique